

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE CONSEILLERS :

en exercice : 11
présents : 07
votants : 07

L'an deux mil vingt-trois le vint cinq du mois d'octobre à 19 heures 15, le Conseil Municipal de la commune de Neuvy-2-Clochiers dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Mme LEGERET Isabelle, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13.10.2023

Date de publication : 31 octobre 2023

Présents : MM LEGERET Isabelle, MENIGON Jean-François, MARTIN Isabelle, CAMBIER Jean-Jacques, BUSEYNE Bernard, TURPAULT Jean-François, HAUTIN Patrick.

Absents excusés : DERBIER Cédric, LECLERC Nathalie, COUSIN Anne-Marie, REVERDY Anne.

Mme MARTIN Isabelle a été élue secrétaire

Objet : Délibérations attribuant des subventions aux associations

Après en avoir délibéré les subventions suivantes sont allouées à l'unanimité

- AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE DU CHER 50 €
- FSE COLLEGE DE SANCERRE 50 €
- SECOURS CATHOLIQUE 100 €
- MUSEE DE LA BORNE 50 €
- SECOURS POPULAIRE 100 €
- Association Sancerre running 50 €
- MOUVEMENT VIE LIBRE BOURGES (ADDICTIONS) 50 €
- ACCES AUX DROITS 50 €
- AFM TELETHON 50 €
- Association pour la sclérose en plaques 100 €
- Ass le dos vert de Neuvy-2-clochiers 360 €
- Ecole de musique les hautes terres musicales 120 €
- coopérative scolaire OCCE d'Azy 80 €
- coopérative scolaire OCCE de Neuvy-2-clochiers 320 €.

Pour copie conforme.

Le Maire,
LEGERET Isabelle



Le secrétaire de séance,
MARTIN Isabelle

